

Le 7 septembre 2019

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2019

Présents : Bernard ONCLE, Marie-Odile FOYET, Pierre AMIET, Yves REYNAUD, Marie Thérèse MOUREY, Monique BRIDAULT, Marie-Noëlle SAULDUBOIS, Luc LOUIS, Patrice PICHOT
Secrétaire de séance : Luc LOUIS

La séance est ouverte à 20h05

Le compte rendu de la réunion du 10 mai 2019 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque est adopté.

Ordre du jour

- Délivrance des coupes de bois et affouage exercice 2019
- Entretien des chemins
- Réfection du trottoir Grande Rue
- Restauration de l'église : subvention
- Réseau d'assainissement
- Forêt communale : location chasse
- Projet éolien
- Question diverse : les animations municipales du dernier trimestre 2019

1-Délivrance des coupes de bois et affouage exercice 2019

Les conseillers adoptent à l'unanimité les propositions de la commission « bois » réunie le 9 juillet 2019.

- Parcelle 7 (520 stères) : exploitée sur 3 ans par l'employé communal.
- Parcelles 8, 11, 28 : destinées à l'affouage.
- Parcelle 32 (265 stères) : vente de gré à gré directement par l'ONF.
- Parcelle 35 lieu dit « La Rappe » (405 stères, nombreux frênes malades) : vente en contrat d'approvisionnement avec exploitation à l'abatteuse.
- Parcelle 9 : peut attendre.

La taxe d'affouage reste fixée à 5 € / stère.

Pour le bois façonné par l'employé communal, le prix de vente en 1 mètre, livré en bordure de forêt, est maintenu à 30 € / stère. L'excédent sera vendu à des négociants en bois.

Le règlement intérieur de l'affouage reste inchangé.

2-Entretien des chemins

- Une seule entreprise a répondu à la consultation : la Société Franc-Comtoise de Travaux Publics.
Chemin de Grange Fontaine jusqu'au chemin foncier d'Arbois : 1 095 € HT 1 314 € TTC
Chemin de Grange Fontaine du chemin foncier d'Arbois jusqu'au passage à niveau :

11 282 € HT 13 538,40 € TTC . La réponse positive d'Arbois pour un partage par moitié de la dépense est arrivée fin août. Les travaux vont pouvoir démarrer rapidement.

Chemin de Vadans jusqu'au noyer : 4 280 € HT 5 136 € TTC

Chemin de Vadans du noyer jusqu'au chemin blanc : 11 153,50 € HT 13 384,20 € TTC

- Les conseillers se prononcent à l'unanimité pour la réfection du chemin de Grange Fontaine dans sa totalité et du premier tronçon du chemin de Vadans.

3-Réfection du trottoir Grande Rue

Le Syndicat des Eaux prévoit de changer la canalisation d'eau potable du Monument aux Morts jusqu'à la rue de la Résistance début 2020 (ainsi que la Petite Rue et la rue du Moulin). Les raccordements aux particuliers (scierie, René Bernard) traverseront le trottoir.

Il est demandé à l'entreprise SFCTP de repousser les travaux de réfection du trottoir et d'attendre la fin du changement de canalisation d'eau.

4-Restauration de l'église : subvention de l'Etat

Par arrêté préfectoral du 15 juillet 2019, une subvention de 5 756 € a été accordée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

5-Réseau d'assainissement

Le système d'assainissement est considéré comme non conforme par les services préfectoraux pour la présence en quantité importante d'eaux claires parasites et d'eaux pluviales, ainsi que pour le faible taux de collecte des eaux usées.

La police de l'eau demande de lui transmettre les éléments correctifs que la commune entend mettre en œuvre pour remédier à cette situation.

Le maire donne lecture du courrier qu'il a préparé. Il y reprend point par point l'historique du dossier ainsi que les actions déjà mises en place. Cette réponse est validée par l'ensemble des conseillers.

6- Forêt communale : location chasse

Le bail de chasse avec l'Association de Chasse Communale Agréée (ACCA de Villette) est arrivé à expiration le 31 août 2019. Il est reconduit dans les mêmes conditions avec une location fixée à 46 € et une clause rappelant que l'entretien des lignes forestières est réalisée par l'ACCA.

7-Projet éolien

- La société Quadran, du groupe Direct Energie, propose de lancer une étude sur la possibilité d'installer des éoliennes dans la forêt communale, le long de la route de Saint-Cyr. Les conseillers rejettent cette proposition à l'unanimité. Parmi les arguments avancés, il est fait état du programme d'aménagement de notre forêt pour la période 2018-2037.

- D'autres communes ont été sollicitées par divers opérateurs. La communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura (CC APS) a donc mis en place une convention qui vise à organiser au mieux le développement éolien sur le territoire des communes concernées. Elle engage les communes signataires à avoir une attitude commune devant les offres des promoteurs.

Pour les conseillers, il est prématuré d'adhérer à cette convention.

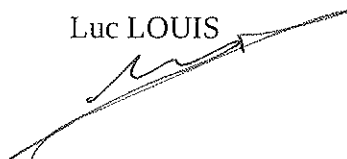
8-Question diverse : les animations municipales du dernier trimestre 2019

Le point est fait sur les 3 prochaines animations : le Marathon Pasteur (dimanche 13 octobre), le Repas des Anciens (samedi 7 décembre), le Noël des Enfants (samedi 14 décembre)

La séance est levée à 21h15

Le Secrétaire de séance

Luc LOUIS



Le Maire

Bernard ONCLE

